

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 06 janvier 2023 à Doische

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 23 DÉCEMBRE 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 23 décembre 2022.

2. CASERNE VRESSE – SYSTÈME D'ALARME – CONTRAT DE MAINTENANCE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'offre de contrat d'entretien du système d'alarme de la caserne de Vresse-sur-Semois, pour un montant de 845,90 € TVAC auprès de la société SA BEMAC de Alleur ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/125-02.

3. BUDGET 2023 – PROJET DÉFINITIF

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur ce projet de budget et de le présenter au Conseil de zone pour approbation.

4. SERVICE ICT – ABONNEMENT GSM POUR GARDES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord pour souscrire à un contrat de téléphonie mobile pour le nouvel informaticien, pour un montant d'environ 20 € par mois ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/123-11.

4A. AGENCE D'INTÉRIM – FIN DU CONTRAT – INDEMNITÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'indemnité à payer à la société Randstad, d'un montant de 4.600 €, pour l'engagement du travailleur intérimaire avant la fin de la durée du contrat ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/122-48.

5. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de constater qu'un agent administratif remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade D6 à partir du 1^{er} février 2023. ; D'inviter le service GRH à encoder les modifications liées à la présente décision.

6. RECRUTEMENT DIRECTEUR LOGISTIQUE – JURY ET ÉPREUVES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de refixer comme suit la composition du jury : le Commandant de zone, la Directrice administrative, le Directeur opérationnel, le Directeur Logistique de la Zone de secours Luxembourg, le Directeur transmissions & planification d'urgence de la Zone de secours NAGE, le responsable de la société extérieure qui aura réalisé l'assessment et le Président de la zone ; De prévoir un assessment par une société spécialisée, en plus des épreuves écrite, pratique et orale.

7. PROJET CONVOCATION CONSEIL 20/01/23

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'ordre du jour du Conseil de zone du 20 janvier 2023.

8. CALENDRIER CCB 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer le calendrier des réunions du CCB.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Pascal JACQUIEZ

